

Édito

Naissance du Club Achats Acyde Les anciens du DESMA donnent une nouvelle dimension à l'ADESA !



Le premier éditorial du nouveau conseil d'administration, suite à l'élection du 18 mars, appelait les diplômés à nous rejoindre encore plus nombreux. Cet appel a bel et bien été entendu.

Conscient que l'ADESA est une véritable institution, désormais incontournable au sein de notre école et dotée de ressources permanentes, un certain nombre d'anciens du DESMA, auparavant regroupés au sein de l'association ACYDE, s'est rapproché cet été de l'ADESA. Un accord permet in fine le transfert de l'association des Acheteurs formés par l'ESA dans l'ADESA.

ACYDE, association créée en octobre 1992, avait pour objet essentiel de favoriser les échanges entre professionnels de l'Achat et de développer la notoriété du DESMA.

ACYDE signifiant Association CYGMA DESMA car le programme de Formation Continue s'appelait cycle CYGMA OMEGA. OMEGA désignant la période DESMA. (Pourquoi faire simple, quand ...)

De part son nombre important d'adhérents, elle apporte à l'ADESA une trésorerie très positive, un annuaire, et un Forum DESMA qui a connu de bons succès d'audience.

Pour les anciens ACYDE, la fusion au sein de l'ADESA leur permet de se rapprocher de près de 1000 adhérents, de recevoir un journal utile trimestriel « ADESA INFO », d'être informés des conférences régulières bien fréquentées, d'être inclus (pour les diplômés) dans un annuaire, véritable bible et colonne vertébrale de notre réseau, et – et surtout – de bénéficier d'une structure administrative efficace avec deux secrétaires à plein temps et de nombreux services offerts aux adhérents (et enfin une seule adhésion...). (Rq. L'annuaire Acyde perdurera cependant, eu égard aux titulaires du seul CYGMA).

Une page se tourne ainsi, ce qui ne doit pas nous empêcher de remercier le Directeur de l'ESA, Didier RETOUR pour son aide à ce rapprochement, ainsi qu'à un de ses artisans majeurs, Marcel HAYS, Responsable de l'ACYDE qui – avec d'autres que nous ne pouvons tous citer ici – ont fortement contribué à soutenir le DESMA.

Anciens des Cycles Cygma, Oméga / Desma, rejoignez-nous, vous serez accueilli dans une famille d'anciens ainsi élargie et soyez en sûr, vous ne le regretterez pas un instant.

Alexis ISAAC-DEMOUSTIER
alexis.isaac@pechiney.com

Maitre Jean-Luc MEDINA, Président de l'ADESA

Sommaire

1

Édito

- Naissance du Club Achats Acyde
Les anciens du DESMA donnent une nouvelle dimension à l'ADESA !

2

Juridique

- Projet de loi sur la société
de l'information (LCI) :
la France entre dans l'ère numérique

3

Gros Plan

- Serge Ogier nous présente une nouvelle
forme de travail : le portage salarial

4/5

Dossier

- Le devenir des diplômés

6

Initiatives

- Des nouvelles des antennes

7

Plein Cadre

- Philippe Chapuis
marie le sport et l'économie

8

Actualité - Brèves

- Transformation du Magistère en DESS
Sciences du Management
- MBA France Shanghai

Grégoire Fernandez,



CAAE FC 95) vient d'intégrer la Direction Régionale de GTM Construction à Lyon, société filiale du Groupe VINCI, leader national et mondial du BTP.

Il est chargé du développement commercial du service bâtiments d'entreprises sur les régions

Rhône-Alpes et Auvergne. Cette activité a pour vocation la construction de projets clés en main de la phase conception à la phase réalisation (Contractant Général) à l'intention des Maîtres d'Ouvrages Industriels.

Il était auparavant Responsable développement du génie civil industriel chez SPIE sur les départements de l'Isère et Savoie.

Gfernandez@gtm-construction.com

Didier Roger,

(CAAE FC 2000) auparavant cadre technico-commercial au sein du département équipements électriques de l'entreprise ETDE Sud Est a pris la responsabilité commerciale de la filiale française de Sportaccess Kudelski. Il a pour mission de développer et de structurer deux grands types d'activités : le système de billetterie et de contrôle d'accès physique pour les secteurs du sport et des loisirs et les secteurs de la santé d'une part, et d'autre part, la carte à puce à destination des collectivités locales et de l'industrie.

didier-roger@wanadoo.fr

Olivier Pernois,

(CAAE 1993 FI) prend la direction de la division Peintures Industrielles de Du Pont de Nemours pour l'Espagne. Il sera dorénavant basé à Barcelone.

Patrice Compain,

(MSG 76), est responsable des systèmes d'information à la société AMSE, groupe Suez, situé à Domène.

pcompain@club-internet.fr

Frédéric Huguenin et Jean-Marc Ducimetière,

deux anciens du CAAE, (promo 99) cherchent des personnes susceptibles d'investir dans un projet de squash et badminton sur Valence. Pour tout renseignement :

fhugueni@wanadoo.fr
ou JMducimetiere@anvar.fr

Projet de loi sur la société de l'information (LCI) : La France entre dans l'ère numérique



Soumis aux incertitudes du calendrier parlementaire, le projet de loi sur la société de l'information devrait conduire à un débat au Parlement riche tant il contient des dispositions innovantes issues en grande partie des directives européennes. Parmi les plus importantes, on peut mettre en avant la modification de la loi de 1986 sur la liberté de communication.

Les nouveautés du côté des prestataires techniques

Concernant les prestataires techniques, les rédacteurs du projet ont réaménagé leur régime de responsabilité qui avait fait l'objet d'une censure par le Conseil constitutionnel le 27 juillet 2000.

Le texte prévoit que la responsabilité d'un prestataire technique ne peut être engagée que « si, ayant effectivement connaissance du caractère manifestement illicite de ce contenu, ils n'ont pas agi promptement pour le retirer ou en rendre l'accès impossible. »

Par ailleurs, les prestataires techniques ne devraient plus être soumis à une obligation de surveiller les informations transmises ou stockées sur leur serveur, « ni à une obligation générale de rechercher activement des faits ou des circonstances révélant des activités illicites. »

Néanmoins, le Président du Tribunal de grande instance peut prescrire en référé à tout prestataire technique, « toute mesure propre à faire cesser un dommage occasionné par le contenu d'un service de communication publique en ligne, telle que celle visant à cesser de stocker ce contenu ou, à défaut, à cesser d'en permettre l'accès. »

Les nouveautés du côté des données nominatives

Ce projet de loi contient également un certain nombre de dispositions en matière de conservation des données nominatives.

Les nouvelles mesures proposées font peser sur les opérateurs de télécommunications et les prestataires d'accès à internet, une obligation « d'effacer ou de rendre anonyme toutes données relatives à une communication dès que celle-ci est achevée. »

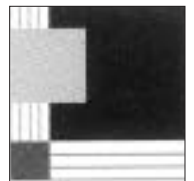
Pour des besoins de facturation ou de paiement des prestations de télécommunication, les opérateurs peuvent conserver ces données, « jusqu'à la fin de la période au cours de laquelle la facture peut être légalement contestée ou des poursuites engagées pour en obtenir le paiement. »

Il est également prévu que « les opérateurs peuvent en outre réaliser un traitement de ces données en vue de commercialiser leur propre service de télécommunications, si les usagers y consentent expressément et pour une durée déterminée. Cette durée ne peut, en aucun cas, être supérieure à la période correspondant aux relations contractuelles entre l'utilisateur et l'opérateur. »

Ces obligations imposeront aux acteurs de l'internet et aux opérateurs de télécommunications leurs déclarations effectuées auprès de la Commission nationale informatique et libertés, les conditions d'exploitation de leur fichier d'usagers, d'utilisateurs ou d'abonnés.

Aussi, il convient maintenant d'attendre l'adoption de ces nouvelles dispositions soumises à l'encombrement du calendrier parlementaire.

Nathalie BASTID,
Avocat au Barreau de Grenoble



Alain BENSOUSSAN Avocats -
Grenoble - Paris - Lyon

En partenariat avec CDMF - AVOCATS



Serge Ogier,

nous présente une nouvelle forme de travail : le portage salarial



Serge Ogier nous accueille au 36 quai de France en compagnie de Philippe Charles, dirigeant d'AGC (Assistance Gestion Conseil), venu pour l'occasion de Châlon sur Saône. Ils nous présentent AGC, bien implantée depuis 1998 en Bourgogne et Rhône-Alpes, et nous exposent l'intérêt du portage salarial. Cette activité jeune, restée longtemps l'apanage de l'Île de France, gagne la province à grands pas.

Une solution qui facilite les projets

Pour de nombreuses professions de consultant, le portage salarial est une solution alternative au statut de travailleur indépendant. C'est également une réponse très souple pour les entreprises en recherche urgente de compétences. La formule facilite les projets des entreprises, qui doivent montrer toujours plus de réactivité sans augmenter leurs effectifs, et ceux des individus, qui peuvent ainsi saisir au bond des opportunités.

Métier d'indépendant, statut de salarié

En dehors du statut de travailleur indépendant, il est impossible de répondre à une offre de mission. L'offre existe pourtant. Les agences de travail temporaire spécialisées dans les profils de cadres et ingénieurs savent satisfaire certains besoins, mais elles ne permettent pas aux consultants de valoriser des compétences pointues, ni aux entreprises d'avoir une garantie de bonne fin.

Dans le cadre du portage, c'est le consultant lui-même qui recherche ses entreprises-cibles. Contenu, calendrier, lieu d'intervention, coût, modalités de paiement, tout est négociable, exactement comme dans n'importe quel contrat de prestations de services. Le travail peut être effectué à temps partiel et cumulable avec une autre mission, voire un autre statut.

Le consultant signe un contrat de mandat avec AGC qui facture ses prestations à l'entreprise et le salarié.

Certaines missions récurrentes peuvent faire l'objet d'un CDI. La prestation d'AGC varie autour de 10 %, de sorte qu'un consultant perçoit en moyenne, toutes charges payées, 50 % du montant hors taxe facturé.

La société de portage accompagne et conseille les consultants

«L'effet réseau» est une pièce importante du dispositif de portage. A bien regarder, il est très en phase avec l'un des objectifs de l'ADESA, qui est de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés, y compris sur le plan du soutien moral.

Le professionnel porté par AGC ne souffre pas d'isolement. Il peut échanger avec d'autres consultants, et se regrouper avec certains pour proposer une

offre étoffée. Le bon référencement d'AGC dans les grandes entreprises favorise l'aboutissement de sa démarche commerciale. La société lui fournit cartes de visite et en-têtes de lettres, l'aide à définir son offre de compétences, et le conseil jusqu'à la signature de ses contrats. C'est sur ce rôle d'accompagnement que Serge Ogier se mobilise prioritairement, mettant en œuvre son expérience de la négociation de contrats, de la conduite de projets, et des missions liées à la haute technologie.

De plus AGC est adossé à un groupe important, "Optimum", qui apporte un crédit supplémentaire à son offre.

A qui s'adresse le portage salarial ?

Le statut de travailleur indépendant est satisfaisant pour un consultant si son activité est régulière. Néanmoins, les prestations d'AGC peuvent le concerner s'il souhaite se libérer des contraintes de gestion pour se concentrer sur son métier.

Pour de nombreuses autres situations de travail, le portage constitue une opportunité précieuse. Il est particulièrement bien adapté aux deux extrémités d'une carrière. Les jeunes diplômés peuvent faire leurs armes en cumulant rapidement des expériences valorisantes. Les cadres les plus âgés, après une rupture professionnelle, trouveront là le moyen de faire valoir des compétences que le marché du travail ne sait plus apprécier. Ils peuvent prendre en charge une mission de quelques mois ou à temps partiel, et garder le bénéfice d'indemnités ASSÉDIC.

Le portage est aussi un excellent tremplin vers la création d'entreprise. Il permet de tester un projet ou un marché sans prise de risques.

Plus généralement, c'est une solution de sérénité, qui comble à la fois les souhaits d'indépendance et d'autonomie et le légitime besoin d'être socialement bien protégé. Il peut donc être une simple étape, ou un choix professionnel à plus long terme.

Prochainement sur vos écrans : www.agc-portage.com

Un site Internet sera mis en ligne à l'automne. Il offrira aux consultants un espace pour promouvoir et détailler leurs compétences auprès des entreprises.

A 40 ans, Serge Ogier a expérimenté tous les plaisirs de la formation continue - l'École des Mines d'Alès en 90, le CAAE à l'ESA en 98 -, et d'un parcours professionnel éclectique : Alcatel, plusieurs SSII, puis le CEA, où il assure jusqu'en août 2001 différentes missions de réorganisation, d'assurance qualité et de sécurité.

Il cultive également le goût de l'initiative. Il vient de fonder l'entreprise Ludéquip' avec un compagnon de promotion du CAAE (une aventure à lire prochainement).

Aujourd'hui, séduit par le concept du portage salarial, il prend la direction de la nouvelle agence AGC de Grenoble.

Ogier.serge@wanadoo.fr

Le devenir des diplômés

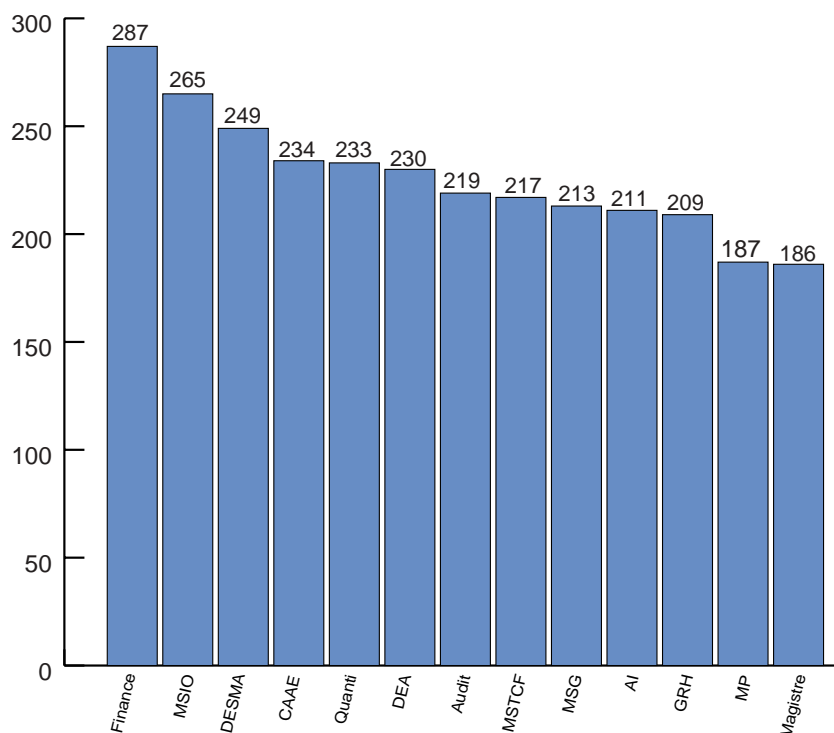
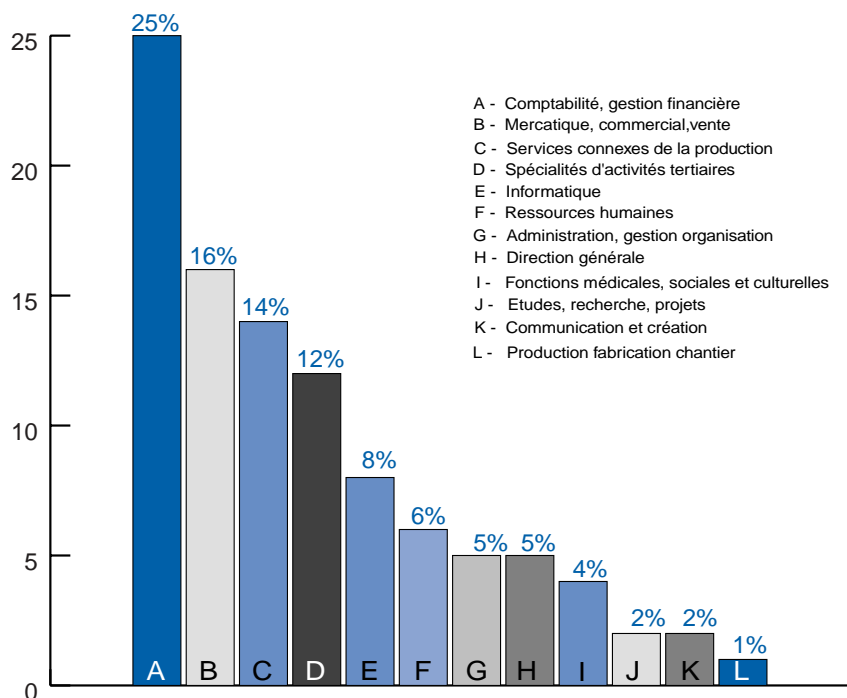
Deux questionnaires distincts ont été envoyés en novembre 2000 à 5819 diplômés de l'ESA : 4067 destinés aux diplômés de formation initiale et 1752 à ceux de formation continue. L'objectif de l'enquête était de mieux connaître le parcours professionnel des anciens élèves de l'école (diplômes obtenus, durée de recherche du premier emploi, poste occupé, salaires, temps de travail par semaine...). Le taux de réponses a été de 20,2% pour les diplômés de formation initiale et de 12,6% pour ceux de formation continue.

Les résultats partiels de cette enquête sont présentés ici par type de formation (initiale ou continue) et par diplômes obtenus à l'ESA.

Les personnes titulaires de plusieurs diplômes à l'ESA figurent dans le dernier diplôme obtenu.

Formation initiale Postes occupés

Le poste le plus occupé par les diplômés de l'ESA se rapporte à la comptabilité et la gestion financière (25% des diplômés), les 3 autres postes également privilégiés sont liés à la mercatique/ commercial/ vente (16%) aux services connexes à la production (14%) et aux spécialités d'activités tertiaires.

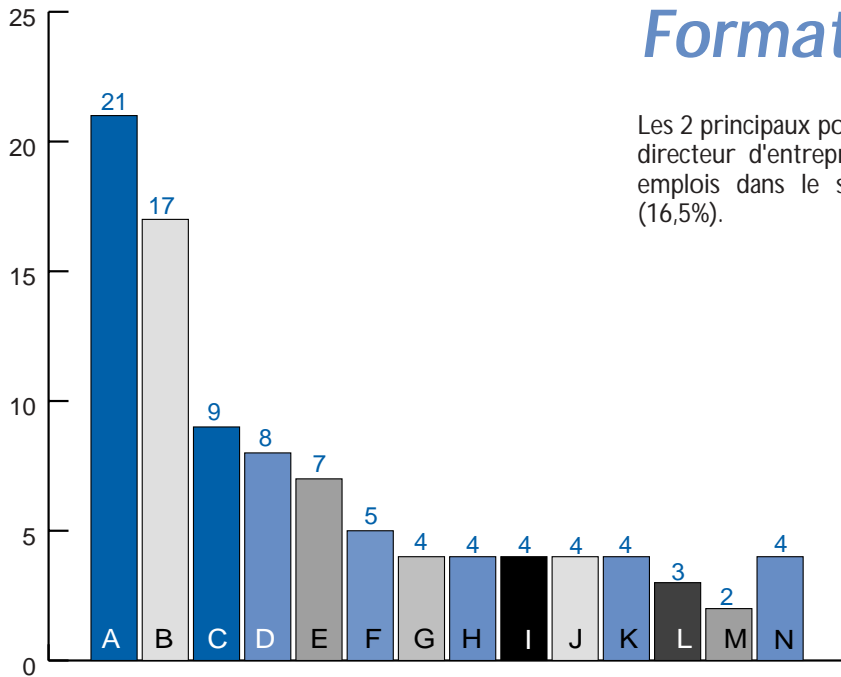


Salaires moyens annuels bruts actuels en KF

Le salaire moyen annuel brut actuel des diplômés de 1995-1999 du DESS Finance est de 287 KF alors que celui des diplômés de magistère est de 186 KF.

diplômes

Le devenir des diplômés



Formation continue

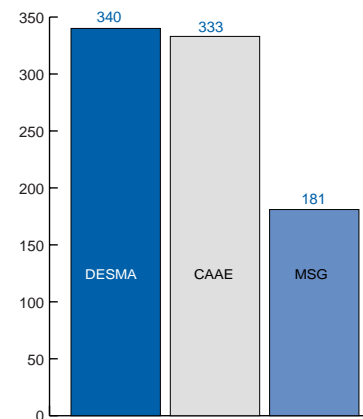
Postes occupés

Les 2 principaux postes occupés par les diplômés sont directeur d'entreprise, (pour 21% des diplômés), et emplois dans le service connexe à la production (16,5%).

- A - Direction d'entreprise
- B - Services connexes de la production
- C - Mercatique, commercial, vente
- D - Approvisionnement, logistique
- E - Administration, Gestion, Organisation
- F - Direction technique de production
- G - Direction Mercatique, Commercial, Vent
- H - Adjoints de Direction Générale
- I - Direction Etudes, Recherche, Développement
- J - Informatique
- K - Personnel
- L - Etudes, Recherche, Projets
- M - Méthodes, Contrôle, Qualité
- N - Autres

Salaire moyen annuel brut actuel en KF

Le salaire moyen annuel brut actuel des diplômés de 1995-1999 est de 340 KF pour les diplômés du DESMA, 333 KF pour ceux du DESS CAAE et 181 KF pour ceux de MSG



Conclusion

L'enquête sur le devenir professionnel des diplômés de l'ESA met plusieurs aspects en évidence.

En premier lieu, la durée moyenne de recherche du premier emploi pour les jeunes diplômés de 1995 à 1999 est assez brève (1,5 mois). Pour chaque formation dispensée à l'ESA cette durée a été en moyenne inférieure à 3 mois.

Concernant le mode de recherche d'emploi, la candidature spontanée et les annonces ont été privilégiées avant les relations et les cabinets de recrutement. Les stages de fin de cycle semblent permettre aussi une intégration rapide des diplômés.

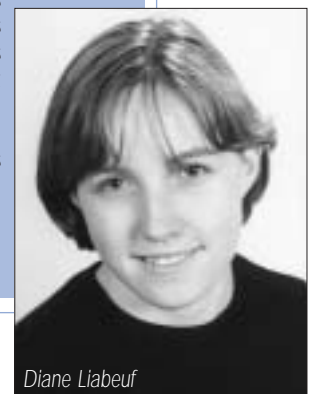
En ce qui concerne les salaires d'embauche, la fourchette se situe entre 138 KF et 192 KF, mais la progression entre le salaire de première embauche et le salaire actuel est forte, puisqu'elle a été en moyenne de 29% pour les diplômés de 1995-1999 de formation initiale.

Pour les diplômés de formation continue la moyenne des salaires des diplômés de 1990-1994 est 1,3 fois plus élevée que celle des diplômés de 1995-2000.

L'enquête a également montré la variété des postes occupés par les diplômés « généralistes » à savoir ceux du DESS CAAE ou des BAC+4 (MSG, MSTCF, Magistère). Pour les CAAE, les postes occupés dépendent en partie de la formation de départ (ingénieur...), mais la double compétence permet semble-t-il une évolution conséquente.

Pour les autres diplômés, l'étude a permis de vérifier la bonne adéquation entre la spécialité enseignée et le poste occupé. On peut enfin noter que le temps moyen de travail par semaine, de 42,7 heures pour les formations initiales et de 45 heures pour les formations continues reste relativement élevé par rapport aux 35 ou 39 heures officielles.

Le nombre moyen d'employeurs différents dans la carrière d'un diplômé reste faible. En effet, en fin de carrière les anciens diplômés n'ont eu en moyenne que 4 employeurs différents.



Diane Liabeuf

SOIRÉE DE DÉBAT À ANNECY

Après une soirée de présentation au mois de juin, l'antenne Adesa d'Annecy a organisé sa première soirée le 28 septembre, toujours à Etudoc (centre de formation continue).

Cette soirée, placée sous le thème «Le gouvernement d'entreprise : entre actionnaires et salariés, entre rentabilité et métier, comment piloter ?» a donné lieu à un débat, animé par Jean Pierre Boissin (Maître de conférences à l'UFR DGES).

Trois intervenants du milieu de l'entreprise ont apporté leur contribution : Franklin Meneyroud, Directeur Administratif et Financier de Somfy (par ailleurs diplômé de l'IAE de Lille), Hervé Maybon (CAAE 95 FC)

Directeur Général de Technogénia et Evroux, Secrétaire général de MSP.

Cette soirée a réuni une trentaine de personnes, diplômées du CAAE pour la plupart, ou en cours de formation, et s'est terminée autour d'un apéritif. L'ESA était représentée par Michel Bouche et Jean Pierre Boissin.

La prochaine rencontre aura lieu le 31 janvier 2002, sur le thème "Décider au XXI^{ème} siècle : factuels, intuitifs, comment prenons-nous nos décisions ?".

Cette rencontre sera animée par Christian Bruyat, Maître de Conférences à l'ESA, et par des intervenants en entreprises. ■



L'ACTUALITÉ DE L'ADESA

Depuis le mois d'octobre, l'Adesa met en place des ateliers, à mi-chemin entre l'information et la formation, avec échange d'expériences, cas concrets, mises en situation et fiches outils.

Les sujets tournent autour des questions de management, gestion des ressources humaines, communication et tout sujet "universel" susceptible d'intéresser le plus grand nombre d'adhérents, pourvu qu'il soit abordé de façon concrète. Ils sont traités comme des sujets de travaux pratiques.

Le premier atelier a eu lieu le mercredi 24 octobre, animé par Pierre MORIZE, PDG d'Insign Studio et formateur, sur le thème de l'animation de réunion.

La deuxième séance s'est déroulée le 12 décembre sur le thème "Osez travailler heureux avec vos collaborateurs" : deux outils pratiques pour développer des relations de travail efficaces et animé par Christian POTIE, PDG du groupe XL Consultants.



L'ADESA ON LINE

Le site Internet de l'Adesa sera disponible au mois de janvier à l'adresse www.adesa-asso.com.

Au programme, vous trouverez tous les renseignements sur l'association, les archives de l'Adesa Infos, l'actualité de l'association avec les conférences, les comptes rendus des dernières conférences, des news letter... L'actualité des clubs et des antennes sera aussi mise en avant.

Les offres d'emploi seront disponibles directement, avec un code d'accès adhérent. Vous pourrez aussi nous communiquer rapidement vos changements d'adresse et changements professionnels par la mise à jour en ligne.

La rubrique carnet sera disponible, pour nous faire part de vos changements professionnels, promotions, mutations...

Rendez vous dès le mois de janvier.

LAMIP COMMUNIQUE

La nouvelle promotion du DESS a fait sa rentrée en octobre.

Sur Grenoble, nous avons organisé une petite rencontre informelle entre les diplômés présents sur Grenoble et la promotion 2001-2002. Nous avons échangé nos motivations et expériences autour d'un verre.

Le 7 mars 2001, l'actuelle promotion va organiser une conférence, dont nous vous tiendrons informés. A cette occasion, ils espèrent rencontrer le maximum de professionnels.

Philippe Chapuis,

marie le sport et l'économie

Philippe Chapuis, diplômé du CAAE en formation continue, promotion 94, est kinésithérapeute, et manager sportif de skieurs et golfeurs de renom. Les champions Pierrick Bourgeat et Laure Pequegnot ont choisi de lui faire confiance. Rencontre avec un passionné de sport... et de management.

Philippe, comment devient-on manager de carrières sportives ?

C'est d'abord une activité qui vient en complément de mon activité principale qui est la kinésithérapie. A la fin de la saison de ski 95/96, Pierrick Bourgeat, skieur que je suivais en tant que kiné, est passé de la 197ème place à la 24ème place mondiale. Il m'a demandé si je pouvais m'occuper de sa carrière. Je n'avais jamais exercé de telles activités. Après réflexion, nous avons défini les domaines où je serai susceptible de lui apporter des compétences. Le but était de faire tout ce qu'il ne voulait, ou ne pouvait pas faire, afin d'éviter tous les soucis et de se consacrer uniquement à sa carrière. Mon activité a vraiment commencé sur sa demande.

Et en quoi consiste cette activité ?

Mon rôle est de faire l'interface entre les sportifs et les entreprises. Je m'occupe de la gestion des contrats, de la recherche de sponsors, de la gestion de leur image et des différentes tâches administratives inhérentes à ces fonctions. Les sportifs de haut niveau entrent dans le cadre des professions libérales et il leur est plus simple de déléguer la gestion de leurs gains et de leur image. Une victoire dans une épreuve de Coupe du Monde rapporte 200 000 F, sachant que seuls les trois premiers touchent des primes de course. Ensuite, viennent s'ajouter à ces revenus les contrats avec les sponsors. Chaque marque a une stratégie spécifique, que l'on essaie d'associer avec une personnalité. Par exemple, Julien Lizeroux, skieur en combiné, est originaire d'Albertville, et a de fortes chances d'aller aux Jeux Olympiques de cette année à Salt Lake City. Mon travail consiste alors à démarcher la ville d'Albertville, qui cherche à donner une image de dynamisme, en montrant que les Jeux Olympiques de 1992 ont créé des vocations. On participe aussi à la communication interne des entreprises, dans le sens où les sportifs vont être présents sur le terrain, lors de remise de trophées, ou sur des salons. Ils peuvent aussi être proches des salariés. Pierrick Bourgeat, par exemple, est sponsorisé par une entreprise de production de 19 personnes située à Domène. Les salariés suivent toutes les courses et se sentent impliqués. Nous travaillons aussi sur la reconversion des sportifs. Les sportifs peuvent par exemple recevoir de la part d'une entreprise le financement d'un stage de formation plutôt qu'une somme d'argent.

Comment fonctionne cette activité ?

En 2000, j'ai créé une SARL nommé « Pro-jonctions ». Nous sommes partis de deux personnes, une secrétaire et moi, mon fils nous aidant à développer les sites Internet des coureurs. Actuellement, nous sommes trois personnes plus une stagiaire. Je préfère garder l'idée d'association, ce qui me permet de rester en contact avec les

coureurs. L'apport du sang neuf des stagiaires nous aide notamment, dans la recherche des sponsors. Nous avons sept sportifs dont cinq skieurs avec Pierrick Bourgeat, (4° slalomeur en 98/99), Laure Pequegnot (championne du monde junior de slalom en 94, et 1er au slalom de Copper Mountain, épreuve de la Coupe du monde en novembre 2001), Julien Lizeroux (champion de France de combiné en 2000) et les jeunes Gauthier de Tessières et Alexandre Anselmet. Nous avons aussi une snowboardeuse, Valérie Bourdier (6° snowboardeuse mondiale) et également Philippe Jean Claude, un jeune golfeur qui vient de démarrer sa carrière professionnelle en tant que sportif. Il vient notamment d'être qualifié pour le tournoi de Toulouse, alors que c'était son premier tournoi dans le circuit professionnel. Il fait déjà parti des 90 meilleurs Français. Ses gains sont intégrés à la société Pro-jonctions, qui le paie.

Choisissez-vous les personnes que vous souhaitez encadrer ?

Jusqu'à présent, ce sont les sportifs qui sont venus à moi, sans que je n'aie à faire aucune démarche. Je peux me permettre de refuser de suivre certains sportifs, si le challenge ne me paraît pas intéressant par exemple. Face à ma structure, le plus gros concurrent est IMG Mc Cormack, un groupe américain et des sociétés créées par des anciens skieurs, comme Catherine Quittet.

Comment gérez-vous les deux activités ?

Je m'occupe de Pro-jonctions le week-end, je me déplace sur les courses, j'assiste à quasiment toutes les compétitions en Europe et j'arrive parfois à aller aux Etats-Unis. Je bénéficie d'une position m'apportant un confort phénoménal : je peux ainsi alterner deux activités, une linéaire en tant que kiné et une beaucoup plus aléatoire. Le travail de kiné me permet de rester en prise directe avec la vie et Pro-jonctions me permet de travailler plus sur la communication, la publicité et sur l'image en général. Je ne mélange pas les deux aspects, je n'interviens pas dans le côté technique, mais il est vrai que mon métier de kiné rassure les sportifs. Je reconnais aussi que ça peut parfois être frustrant, dans le sens où, en cas de blessure, je n'interviens pas directement dans la rééducation (pour Pierrick Bourgeat, blessé en 99, je ne suis pas intervenu).

Des projets de développement ?

J'estime avoir suffisamment de coureurs actuellement. Mais j'ai des projets, en dehors du ski, que j'aimerais développer depuis des années.

Je souhaiterais créer un centre de réadaptation cardiaque, qui équivaldrait à un centre de cure. Beaucoup d'accidents cardiaques pourraient être évités avec des précautions : rééducation, préparation à l'effort... Ce serait un centre mis en place conjointement avec des kinés et médecins.



Les nouveautés à l'ESA

Transformation du Magistère en DESS Sciences du Management

Depuis la rentrée 2001-2002, le Magistère de Gestion (diplôme d'université) a été transformé en DESS Sciences du Management, diplôme national de 3^e cycle qui permet automatiquement de conférer le grade de Mastère aux diplômés.

Le DESS Sciences du Management se décline sous deux options : l'option apprentissage reprend la précédente formule, avec cours et immersion totale des apprentis dans l'entreprise trois semaines par mois. L'option internationale consiste quant à

elle en une année d'études dans une université étrangère, partenaire de l'ESA, plus un stage de trois mois dans le pays d'étude.

L'ESA avait été la première institution française avec l'Université Paris Dauphine à obtenir l'autorisation d'ouverture du magistère en 1985.

Elle se trouve actuellement parmi les quatre premiers établissements français avec Paris 1, Poitiers et Toulouse à obtenir cette transformation.

MBA France Shanghai



Les étudiants de la deuxième promotion du MBA Shanghai se sont vus remettre leur diplôme le 7 décembre à l'ES.

A cette occasion, les 65 étudiants ont effectué un séjour d'études d'un mois dans la région Rhône Alpes, avec séminaires, visites d'entreprise et forum économique.

Ce MBA, mis en place en 98, en partenariat avec l'EM Lyon, l'ESC Grenoble, l'IAE de Lyon et l'Université de Shanghai sera géré jusqu'en 2003 par l'IAE de Lyon.

Sur l'agenda

Evénements à venir

- La prochaine conférence de l'ADESA aura lieu le jeudi 7 février 2002, sur le thème de l'externalisation.
- Le Forum des Achats reprend du service. Il aura lieu cette année le jeudi 28 mars 2002.
- Les effectifs de l'ESA cette année.
 - 1225 étudiants
 - 774 étudiants en formation initiale
 - 451 étudiants en formation continue
 - 45 étudiants à l'étranger
 - 119 étudiants étrangers en formation, venus de 33 pays différents
- Les étudiants de l'ESA sont à la recherche de stage, dans les services achats, finance, marketing, systèmes d'information, ressources humaines....
Vous pouvez nous faire parvenir vos offres par email à :

adesa@esa.upmf-grenoble.fr,
ou par fax au 04 76 82 78 62.

Contact

ADESA - bureau 118 à l'ESA
Tél./Fax : 04 76 82 78 62

e-mail : adesa@esa.upmf-grenoble.fr

Web : www.esa.upmf-grenoble.fr
525, avenue Centrale - BP 47
38040 GRENOBLE CEDEX 9

ont participé à ce numéro

Jean-Marie Piqueret
Marie Cécile Myard
Diane Liabeuf

ADESA infos

La Lettre d'information
de l'Association des Diplômés de l'ESA
N° 25 - décembre 2001

Directeur de publication : Jean-Luc Medina
Conception - Conseil Editorial - Réalisation :

POINT COM - 8 RUE AMPÈRE 38000 GRENOBLE - Tél. 04 76 48 76 88
Imprimerie des Eaux Claires - Tél. 04 76 09 34 14

© décembre 2001